

COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

Les profits énormes réalisés par Postes Canada en 2014 le confirment : nul besoin de supprimer la livraison à domicile

Pour diffusion immédiate

Le 27 mars 2015

OTTAWA – Le groupe d'entreprises de Postes Canada vient de déclarer, pour l'année 2014, d'énormes profits d'exploitation de 299 millions \$. Le secteur opérationnel de Postes Canada affiche des profits de 204 millions \$, et des profits avant impôt de 194 millions \$.

« Voilà d'excellentes nouvelles pour nos membres », déclare Denis Lemelin, président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). « En réalité, il s'agit d'un écart de 555 millions \$ par rapport à ce que Postes Canada avait prévu dans son plan d'entreprise. Les travailleurs et travailleuses des postes sont, à juste titre, fiers d'accomplir un travail utile et rentable qui sert l'ensemble de la population. Si seulement la direction de Postes Canada pouvait se rendre compte à quel point il est inutile de priver des millions de foyers de la livraison du courrier à domicile. »

Postes Canada le reconnaît elle-même, ces profits découlent de la croissance du secteur des colis, de la hausse des tarifs postaux et de la diminution du coût des avantages versés aux travailleurs et travailleuses. Elle n'attribue pas ces profits à la suppression de la livraison du courrier à domicile.

« Le passage aux boîtes postales communautaires n'a commencé qu'en 2014, au moment où certains brandissaient le spectre de graves pertes financières, qui ne se sont tout simplement pas matérialisées. Les réductions de services n'ont pas donné lieu à de véritables économies, et elles sont une source d'ennuis pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les résidents desservis par les boîtes postales communautaires, qui sont de plus en plus nombreux à être victimes de vol de courrier », soutient Denis Lemelin.

Aujourd'hui, Denis Lemelin a écrit à Deepak Chopra, président directeur général de Postes Canada, à Lisa Raitt, ministre responsable de Postes Canada, et à Stephen Harper, premier ministre du Canada, pour leur demander de mettre un terme à la suppression de la livraison à domicile et de mener un examen public du service postal.

« Trop de gens sont tombés ou ont glissé en allant chercher leur courrier, et trop de gens ont perdu du courrier à cause de vols commis dans les boîtes postales communautaires, et pourquoi? », demande Denis Lemelin. « Il est à peu près temps que Postes Canada prête une oreille attentive à la population ».

-30-

Renseignements : Kevin Matthews, service des communications du STTP – kmatthews@cupw-sttp.org ou 613-293-0547.